

3E ORDRE.

Ces vaches donnent 4 pots de lait par jour et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois.

4E ORDRE.

Ces vaches donnent 3 pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de cinq mois.

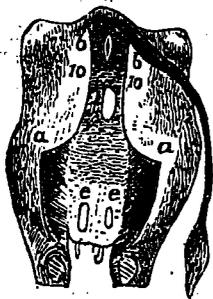
5E ORDRE.

Ces vaches donnent 1½ pot de lait par jour et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de quatre mois.

6E ORDRE.

Ces vaches donnent un peu plus d'une pinte de lait par jour et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de trois mois.

DESCRIPTION DES BÂTARDES APPARTENANT À LA CLASSE DES VACHES FLANDRINES.



Les vaches flandrines ont deux espèces de bâtarde: la première, No. 1, porte l'épi bâtarde marqué de la lettre *f*; son poil est descendant, et il est situé en haut sur la ligne médiane de l'écusson; sa forme est celle d'un œuf, et sa distance en dessous de la vulve est d'environ deux pouces. Le lustre de son poil le fait apparaître plus blanc que l'écusson.

Plus cet épi est grand, plus le lait se perd promptement; s'il est petit, la porte est moins sensible, mais elle n'en a pas moins lieu lorsque la bête avance dans sa gestation.

La présence de cet épi dans l'écusson est le seul point de comparaison qui fasse distinguer les vaches bâtarde No. 1 de celles des ordres francs.

La bâtarde No. 2 possède les mêmes caractères que les vaches franches du premier ordre de la classe; son écusson est le même; seulement, au lieu de monter verticalement vers la vulve, le poil de ses bords se dirige on travers sur les cuisses et sur les fesses de l'animal, et se hérissé comme la barbe d'un épi de blé.

Dans l'intérieur des cuisses, et jus qu'à la vulve, la peau est fine et rou-

geâtre, il ne s'en détache pas de pellicules, comme dans les premiers ordres.

Les écussons les plus larges, du poil le plus fin, sont ceux qui indiquent le lait le plus abondant; quand le poil est gros, long et clair, il annonce un lait maigre.

[A continuer.]

Le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec s'assemblera aujourd'hui même à Montréal.

LES CHEVAUX CANADIENS.

Sous ce titre, on lit dans l'*American Stock Journal*:

Le cheval canadien pur, descend indubitablement du cheval français Normand; et même dans les individus provenant d'un croisement avec les chevaux anglais, le sang normand domine. Les signes caractéristiques actuels du cheval canadien sont une tête large, osseuse, décharnée, mais bien faite, avec un front d'une largeur plus qu'ordinaire, des oreilles situées à une grande distance l'une de l'autre, portées avec fierté, un petit œil clair, et un aspect courageux, une attitude hardie, une poitrine large et de fortes épaules, quelquefois un peu trop droites; des reins excellents, une croupe ronde et charnue, des cuisses musculuses; et surtout ils sont les mieux *jambées* que l'on puisse trouver, et possèdent une corne presque dure comme du fer, et qu'on ne retrouve chez aucune autre race. L'exemption de toutes maladies de jambes ou de pieds, même sous les circonstances les plus défavorables, comme lorsqu'ils sont mal ferrées, semble être un des traits caractéristiques de cette race.

Il n'y a probablement pas dans le monde une race de chevaux qui soit plus étrangère à toutes les maladies de pattes que la race canadienne.

En outre, les chevaux canadiens se distinguent par leur couleur, qui est noire généralement, ou bruno foncée. On en trouve aussi des châains et des gris de fer, avec des pattes noires. Cette dernière couleur qui est la plus commune en France est en Canada la plus rare.

Les chevaux canadiens purs sont encore remarquables par le volume de leur crinière et de leur queue, dont le poil a une apparence ondoyante. Ils ont aussi une grosse touffe de poil à la partie postérieure du boulet.

Leur hauteur dépasse rarement 14½ mains. Ce ne sont pas non plus généralement des chevaux très-rapides, quoiqu'il y ait des exceptions comme le célèbre St. Laurent qui a été si longtemps sur le terrain des courses et qui a remporté de belles victoires. Généralement leur train est de deux lieues à deux lieues et demie à l'heure. Mais ils peuvent parcourir une distance considérable sans ralentir ce train. Beaucoup de canadiens voyagent avec leurs chevaux à raison de 18 lieues par jour pendant plusieurs jours consécutifs. On en a vu faire jusqu'à 30 lieues par jour.

Quoiqu'on ait tenté avec succès d'améliorer la race canadienne par des croisements, nous ne sachons pas cependant qu'on ait jamais cherché à améliorer la race elle-même tout en la conservant pure. Nous croyons pourtant que pas une race ne serait plus susceptible de s'améliorer par elle-même. Cela étant, on devrait tenter des améliorations directes, et chercher à conserver pure cette bonne race.

Parmi les principaux devoirs de tout bon cultivateur, est celui de tenir son chemin en ordre. La négligence coupable qui règne à ce sujet dans plusieurs de nos rangs est propre à jeter du discrédit sur ceux qui les habitent. Car, quand l'homme néglige son chemin, au mépris de la loi, et au mépris du devoir qu'il doit au public, il est rare qu'il ne soit pas en même temps négligent dans sa culture et ses affaires en général. En passant devant une ferme, si on trouve le chemin impraticable, si on y reconnaît des trous dans lesquels on a failli se tordre le cou l'année précédente, on peut être sûr qu'elle est exploitée par un routinier, dont la demeure est malpropre et les affaires en mauvais ordre. Un homme d'expérience a remarqué que presque toutes les terres vendues par le shérif avaient eu des chemins de front aussi horribles que possible depuis nombre d'années.

OCCUPATION.—Ressource indispensable contre l'ennui. La nature nous en a fait un besoin, la société un devoir; l'habitude peut en faire un plaisir.

S'occuper c'est savoir jouir;
L'oisiveté pèse et tourmente;
L'âme est un feu qu'il faut nourrir
Et qui s'éteint s'il ne s'alimente.